



Institut d'Informations
et de Conjonctures
Professionnelles

Septembre 2018



RAPPORT DE BRANCHE

Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers

Données 2017



Sommaire

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
Partie 1. Données économiques	6
Chapitre 1 : Positionnement de la profession	7
Chapitre 2 : Dénombrement de la profession	12
Partie 2. Données sociales	23
Chapitre 1 : Effectifs salariés	24
Chapitre 2 : Mouvements de personnel	39
Chapitre 3 : Rémunération	48
Chapitre 4 : Conditions de travail et divers	52
Synthèse	69



Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Cette nouvelle édition du rapport de branche des Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers propose un bilan de **l'année 2017** et couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux volets :

Un dénombrement de la profession

à partir des données disponibles (Insee, Acoiss, DREES Cnamts et Cofrac) et des données d'enquêtes I+C

Un état des lieux de l'emploi, des conditions de travail, de la formation et des rémunérations

à partir des données I+C et Actalians

Les résultats sont présentés selon quatre strates de tailles définies par l'effectif présent au 31 décembre 2017 :

1. Les laboratoires de **1 à 49 salariés**
2. Les laboratoires de **50 à 199 salariés**
3. Les laboratoires de **200 salariés et plus**

L'univers étudié est composé des **Laboratoires d'analyses médicales (code NAF 86.90B) d'au moins un salarié.**



Univers étudié et rappels méthodologiques

Rappels méthodologiques

1- Phase préliminaire – *d'avril à mai 2018*

- Recherches documentaires (sources existantes)
- Actualisation du questionnaire
- Test du questionnaire



2 - Réalisation des enquêtes - *de mai à août 2018*

- Routage mail des questionnaires par les syndicats
- Mise à jour du fichier des laboratoires
- Identification des contacts et de leurs adresses mails
- Relances téléphoniques et mails



Univers étudié et rappels méthodologiques

Rappels méthodologiques

3 - Constitution de la base de données - de mai à août 2018

- Constitution de la base de données :

1 096 sites (**79 laboratoires**) et **13 067** salariés

soit des taux de représentativité de **30 %** en nombre de sites

et de **30,5 %** en nombre de salariés

	1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Ensemble
Taux de représentativité salarié	10 %	17 %	62,5 %	30,5 %

Rappel 2016 : 787 sites (96 laboratoires) et 11 923 salariés (28,5 %)



4 - Traitement et Analyse – d'août à septembre 2018

- Traitement statistique des informations
- Analyse des résultats
- Rédaction et présentation du rapport de branche



Partie 1. Données économiques

Exercice 2017

- Exploitation des sources :
- INSEE
 - ACOSS
 - I+C
 - CNAMTS
 - DREES
 - COFRAC



Chapitre 1. Positionnement de la profession

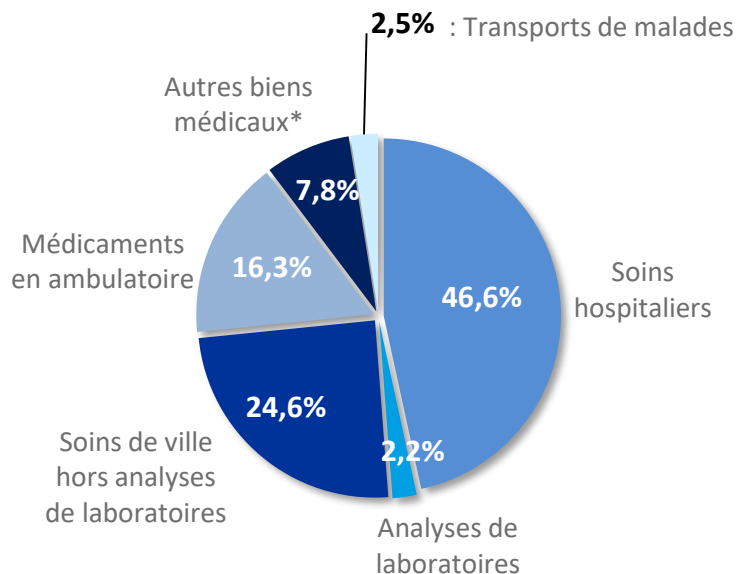
1.1 – Consommation de soins et de biens médicaux

199,3 milliards d'euros

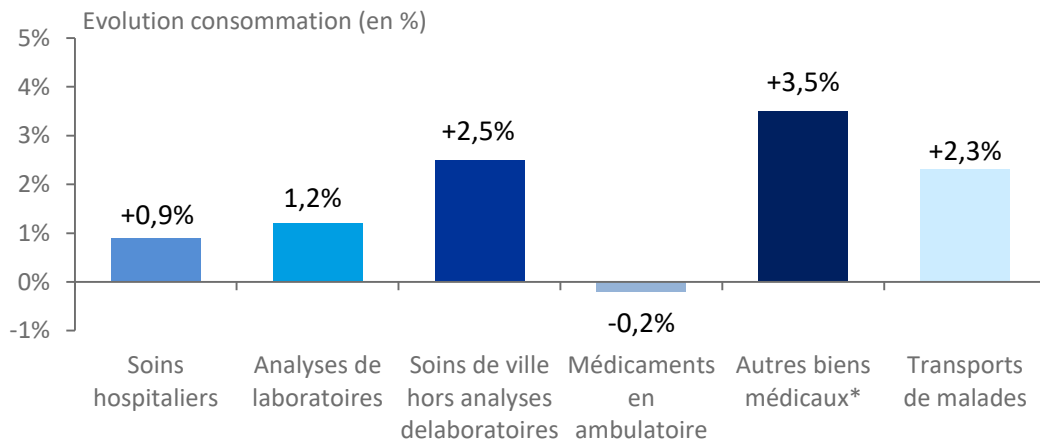
Consommation de soins et de biens médicaux en 2017

+ 1,3 %
2017/2016

Répartition de la consommation de soins et de biens médicaux



Détail de l'évolution 2017/2016 de la consommation de soins et de biens médicaux



* Optique, orthèses, prothèses, VHP, aliments, matériel et pansements

Source : DREES, Compte de la santé/ exploitation I+C



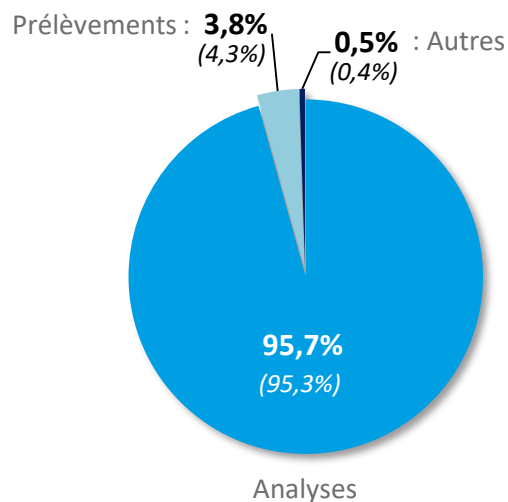
Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.2 – Remboursements de soins en laboratoire de l'assurance maladie

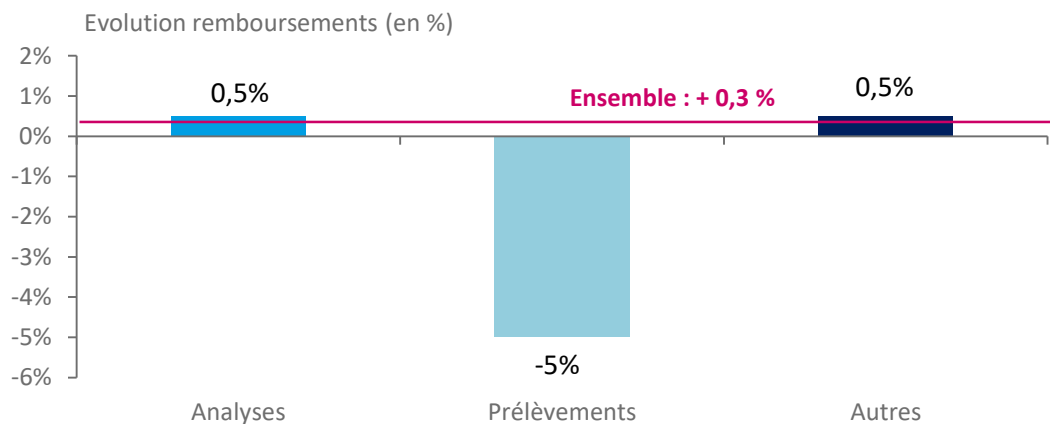
Remboursements de soins en laboratoire en 2017

+ 0,3 %
2017/2016

Répartition du montant global des remboursements de soins en laboratoire selon les actes



Détail de l'évolution 2017/2016 des remboursements de soins en laboratoire selon les actes



Source : Cnamts - Assurance Maladie - Régime générale de l'assurance maladie / exploitation I+C

Figurent entre parenthèses les données 2015

Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.2 – Remboursements de l'assurance maladie

Top 10 des actes de biologie remboursés en 2017

	% du montant global remboursé	Evolution du montant 2017/2016	Evolution prix moyen 2017/2016
HEMOGRAMME Y COMPRIS PLAQUETTES (NFS , NFP)	9 %	- 2 %	- 4 %
EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES (ECBU)	4 %	0 %	+ 1 %
EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE (EAL)	3 %	- 12,5 %	- 14 %
T.S.H. (SANG)	3 %	+ 4,5 %	- 5 %
SANG : IONOGRAMME (SODIUM + POTASSIUM + EVENTUELLEMENT CHLORE)	2,5 %	+ 2 %	- 2 %
HBA1C (DOSAGE)	2,5 %	- 1,5 %	- 4 %
TEMPS DE QUICK EN CAS DE TRAITEMENT ANTIVITAMINE K (INR)	2,5 %	- 10,5 %	+ 1,5 %
FERRITINE	2,5 %	+ 5,5 %	- 5,5 %
PEPTIDES NATRIURETIQUES (ANP, BNP, NT-PROBNP) (DOSAGE) (SANG)	2 %	+ 4,5 %	- 2,5 %
TRANSAMINASES (ALAT ET ASAT, TGP ET TGO)(SANG)	2 %	+ 1,5 %	- 4,5 %

Sources : SNIRAM - Assurance Maladie

Open Bio 2016 et 2017 ; base complète sur les dépenses de biologie médicale inter-régimes / exploitation I+C



Chapitre 1. Positionnement économique de la profession

1.3 – Chiffre d'affaires

5,4 milliards d'euros

Chiffre d'affaires en 2017



Source : I+C

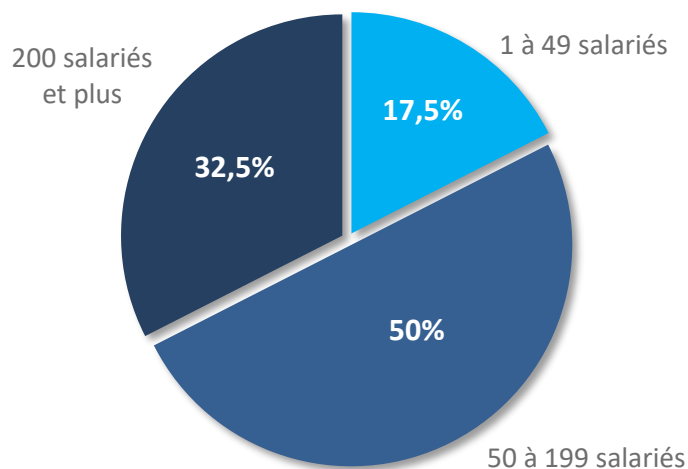


Chapitre 1. Positionnement économique de la profession

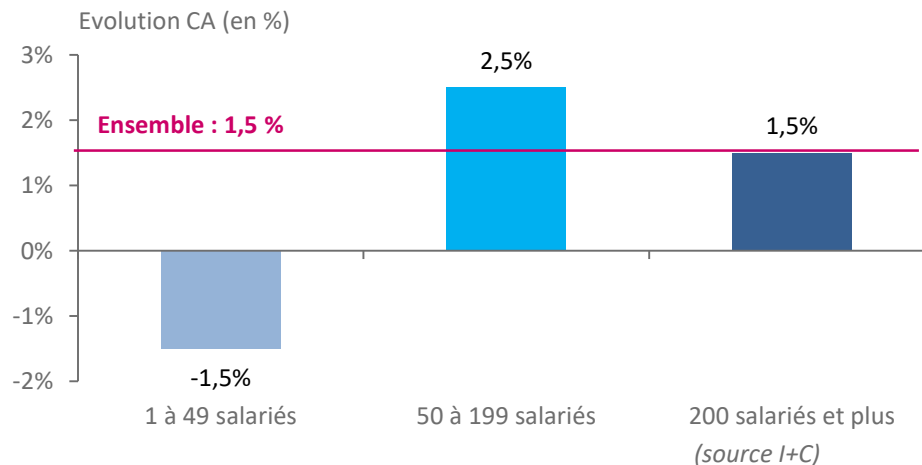
1.3 – Chiffre d'affaires

En 2017, les laboratoires de la profession ont généré 5,4 milliards d'euros (+ 1,5 % à un an d'intervalle) soit un chiffre d'affaires moyen de près de 9 millions d'euros par laboratoire. Les laboratoires de 50 à 199 salariés concentrent la moitié du chiffre d'affaires de la profession.

Répartition du chiffre d'affaires selon la taille des laboratoires



Détail de l'évolution du chiffre d'affaires 2017/2016 selon la taille des laboratoires



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.1 – Les laboratoires

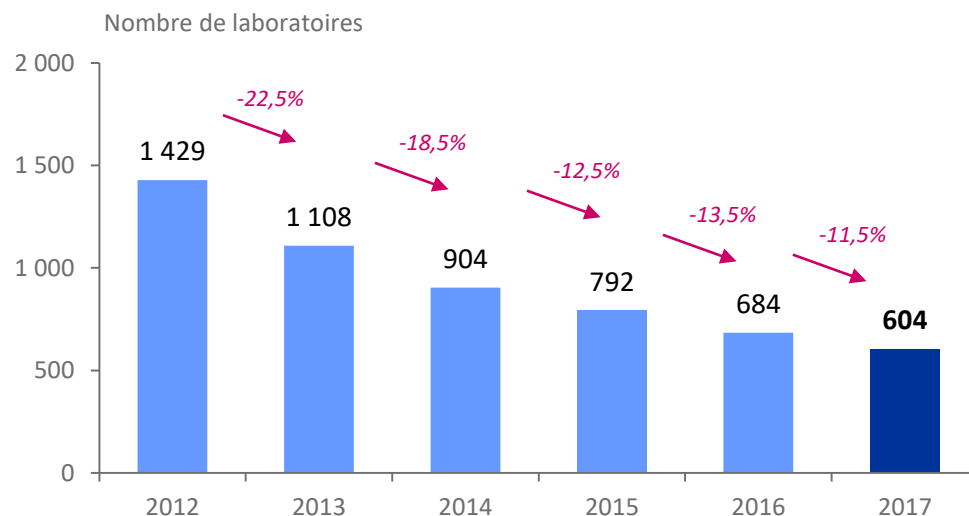
En 2017, la profession des Laboratoires d'analyses médicales dénombre **604 laboratoires** (source INSEE), soit un fléchissement de **11,5 %** à un an d'intervalle et de **57,5 %** depuis 2012.

604 laboratoires employant au moins un salarié

Nombre de laboratoires de la profession en 2017

- 11,5 %
2017/2016

Evolution 2012-2017
Nombre de laboratoires employant au moins un salarié



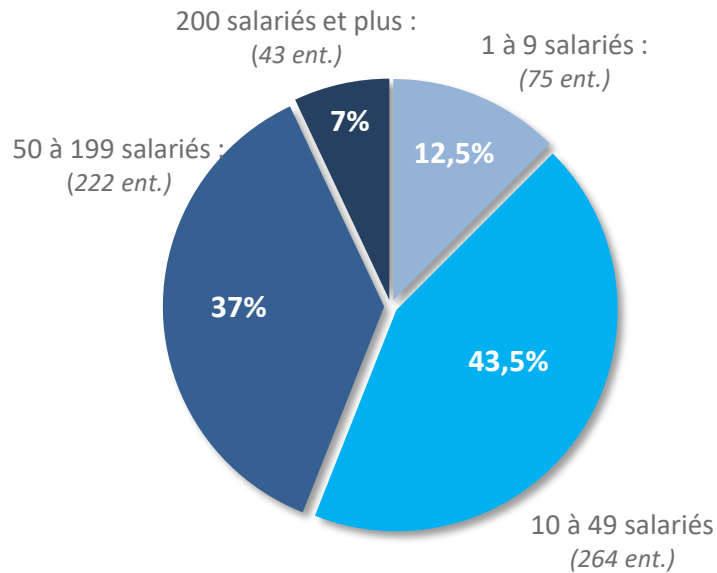
(source INSEE; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.1 – Les laboratoires

Répartition des laboratoires selon leur taille



Evolution 2012-2017
Répartition des laboratoires selon leur taille

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 à 9 salariés	36 %	30,5 %	23,5 %	20 %	16,5 %	12,5 %
10 à 49 salariés	48,5 %	46,5 %	46,5 %	46 %	45 %	43,5 %
50 à 199 salariés	14,5 %	21 %	27 %	30 %	33,5 %	37 %
200 salariés et plus	1 %	2 %	3 %	4 %	5 %	7 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

(source INSEE; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les sites

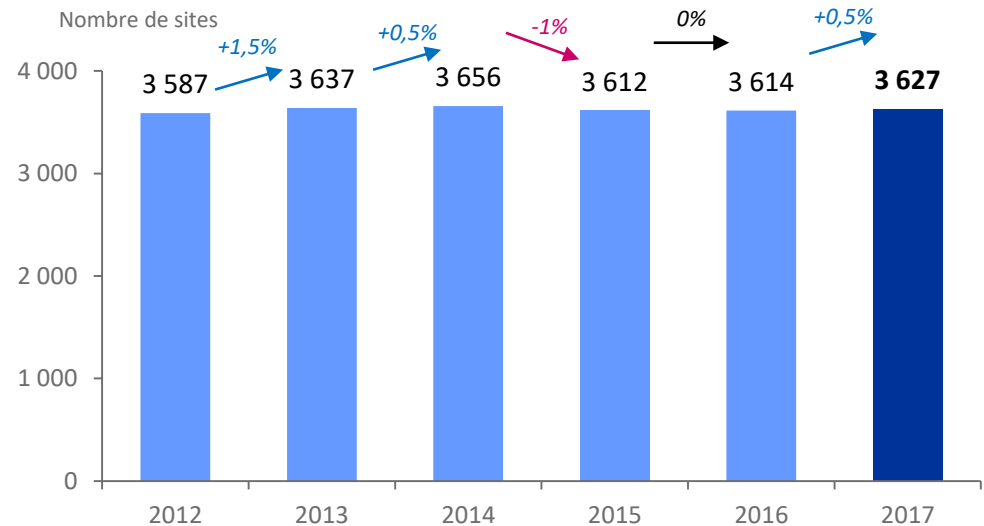
En 2017, le nombre de sites dans la profession est de 3 627. Alors que le nombre de site demeure relativement stable (+ 0,5 % à un an d'intervalle et + 1 % par rapport à 2012), le nombre de sites par entreprise progresse significativement passant de 2,5 en 2012 à 6 en 2017.

3 627 sites employant
au moins un salarié

Nombre de sites dans la profession
en 2017



Evolution 2012-2017
Nombre de sites employant au moins un salarié



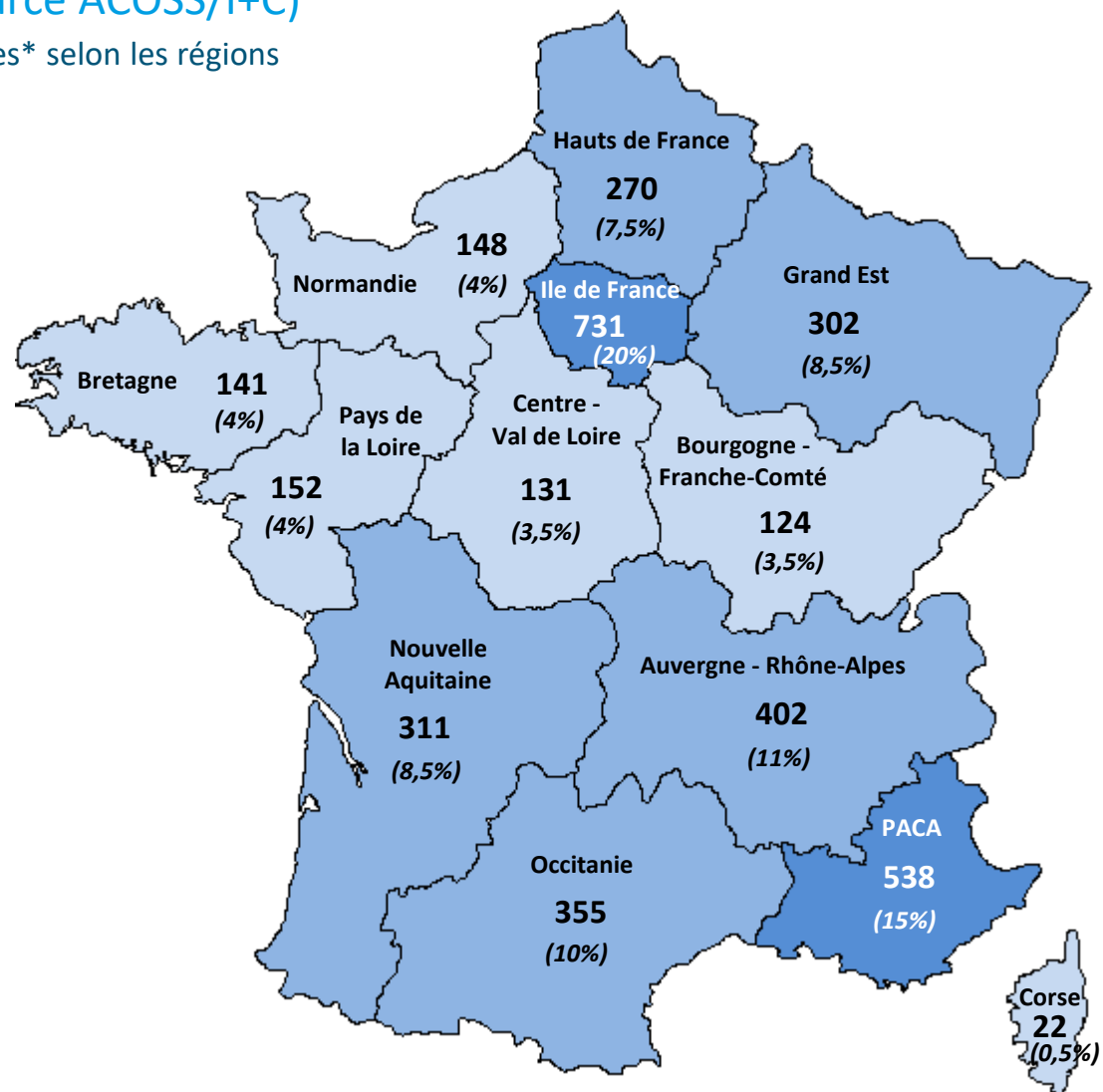
(source ACOSS; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les sites (source ACOSS/I+C)

Répartition des sites* selon les régions



(source ACOSS/exploitation I+C; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)

* parmi ceux employant au moins un salarié

Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les sites

Comparaison de la répartition des sites* de la profession
à celle de la population française

	Répartition des sites de la profession		Répartition de la population française
Auvergne Rhône-Alpes	11 %	(11%)	12,5 %
Bourgogne Franche Comté	3,5 %	(3,5%)	4,5 %
Bretagne	4 %	(4%)	5 %
Centre Val de Loire	3,5 %	(3,5%)	4 %
Corse	0,5 %	(0,5%)	0,5 %
Grand Est	8,5 %	(8,5%)	8,5 %
Hauts de France	7,5 %	(7,5%)	9 %
Ile de France	20 %	(20%)	19 %
Normandie	4 %	(4%)	5 %
Nouvelle Aquitaine	8,5 %	(8,5%)	9 %
Occitanie	10 %	(10%)	9 %
Provence – Alpes – Côte d’Azur	15 %	(15%)	8 %
Pays de la Loire	4 %	(4%)	6 %
Ensemble	100 %	(100 %)	100 %

(source ACOSS)

(source INSEE)

* parmi ceux employant au moins un salarié

Figurent entre parenthèses les données 2015



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.3 – Les accréditations Cofrac

L'Etat d'avancement de la démarche d'accréditation

	Accréditations effectives <i>au 31/12/17</i>	Processus d'accréditation en cours (évaluation initiale réalisée et première décision défavorable conditionnelle <i>au 31/12/17</i>)	Total
Nombre de LBM privés et « autres publics »	562	2	564

* Décision qui pourra être revue après vérification de la maîtrise de situations d'écart

Source Cofrac

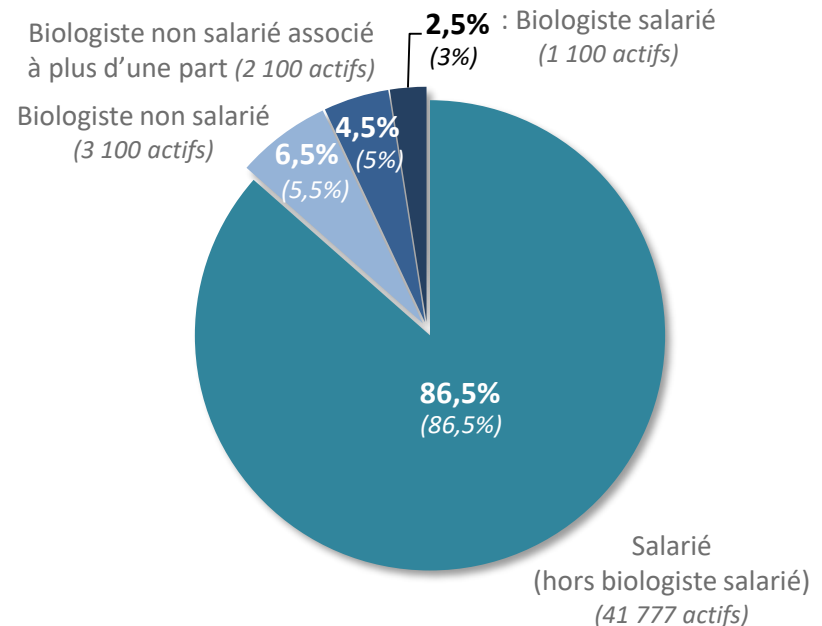


Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.4 – Les actifs

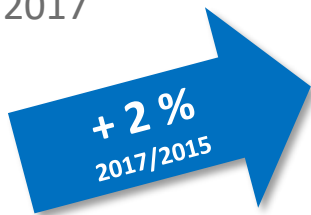
En 2017, le nombre d'actifs est de 48 077 soit une progression à 2 ans d'intervalle. Près de 9 actifs sur 10 sont salariés (86,5 % des salariés et 2,5 % des biologistes salariés).

Répartition des actifs en 2017
selon leur statut



48 077 actifs

Nombre d'actifs dans la profession
en 2017



Figurent entre parenthèses les données 2015

(source I+C / ACOSS)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

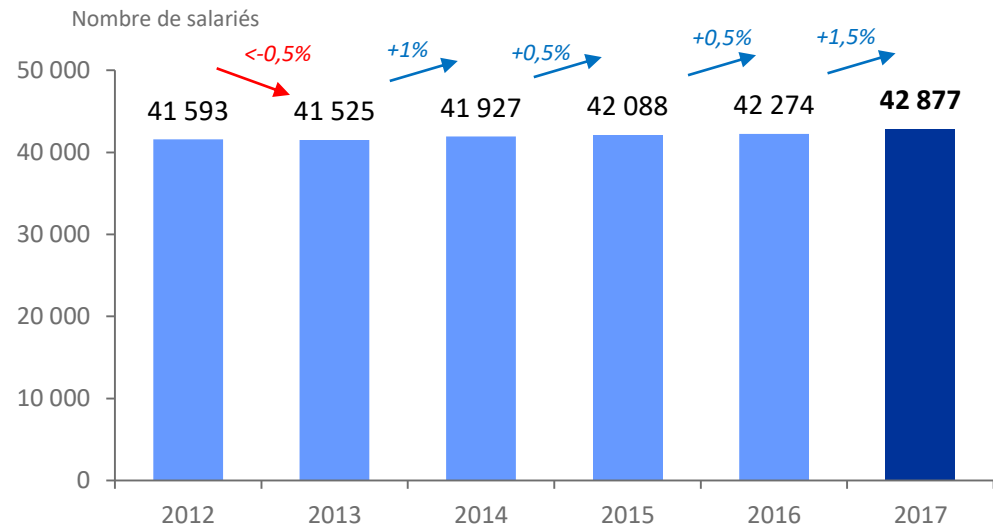
D'après l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS), la profession compte **42 877 salariés au 31 décembre 2017**, soit une progression de 1,5 % par rapport à 2016 et 3 % depuis 2012.

42 877 salariés

Nombre de salariés dans la profession en 2017



Evolution 2012 - 2017
Nombre de salariés



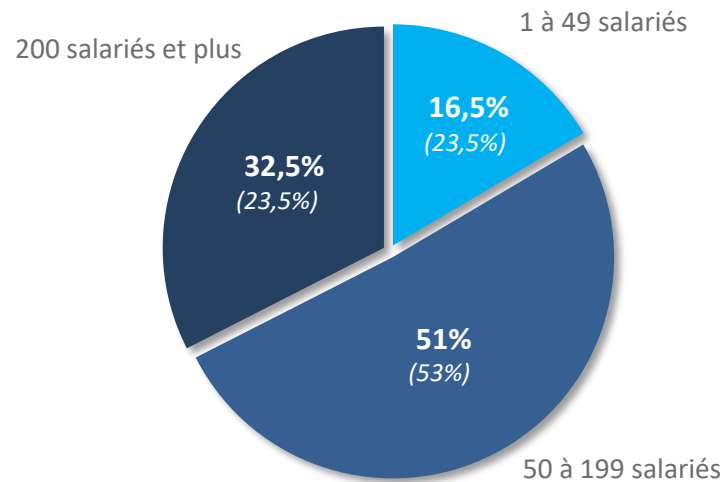
(source I+C / ACOSS)

Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

En 2017, 83,5 % des salariés sur dix de la branche exercent leur profession dans un laboratoire **d'au moins 50 salariés** contre 76,5 % en 2015 (+ 7 points sur 2 ans). (source I+C/ INSEE)

Répartition des salariés selon la taille du laboratoire



Figurent entre parenthèses les données 2015

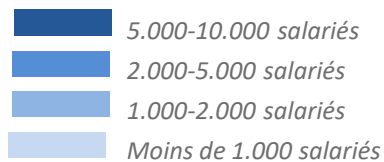
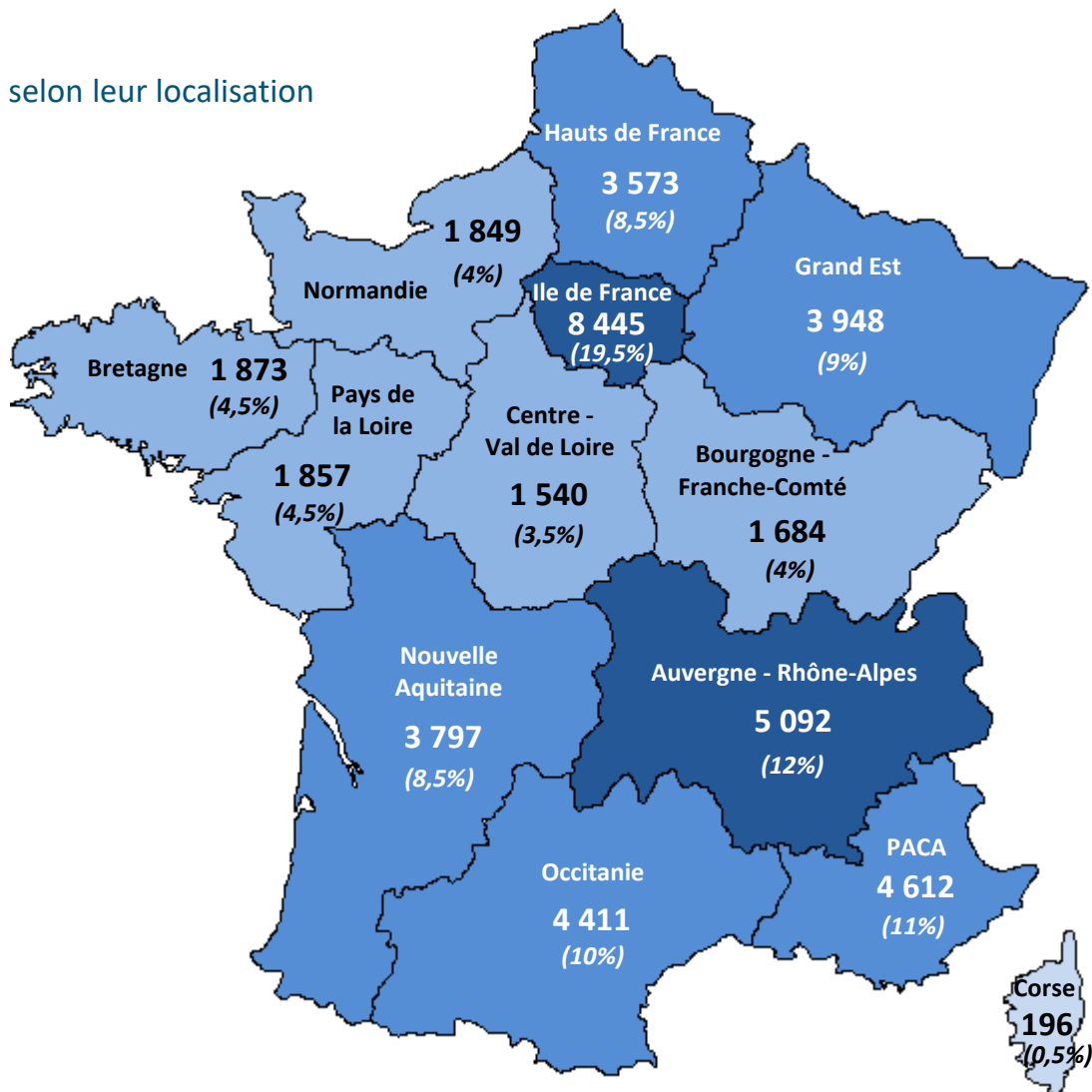
(source I+C / INSEE)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

Répartition des salariés selon leur localisation



(source ACOSS/exploitation I+C; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)

Source ACOSS

* parmi ceux employant au moins un salarié

Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

Taille moyenne des sites selon les régions et la densité des régions

	Nombre moyen de salariés par site		Nombre de salariés pour 100.000 habitants	
Auvergne Rhône-Alpes	12,7	(12,3)	65,6	(63,5)
Bourgogne Franche Comté	13,6	(13,4)	59,7	(60)
Bretagne	13,3	(13,5)	57,5	(59)
Centre Val de Loire	11,8	(12)	59,9	(60)
Corse	8,9	(9,5)	61,2	(65,5)
Grand Est	13,1	(12,5)	71,1	(68,5)
Hauts de France	13,2	(13,5)	59,7	(59,5)
Ile de France	11,5	(11,7)	70,6	(69,5)
Normandie	12,5	(12,2)	55,5	(53,5)
Nouvelle Aquitaine	12,2	(12,2)	65	(65)
Occitanie	12,4	(11,7)	77,6	(76)
Provence – Alpes – Côte d’Azur	8,6	(8,5)	93,1	(91,5)
Pays de la Loire	12,2	(11)	50,7	(45,5)
Ensemble	11,8	(11,6)	67,3	(66)

(source ACOSS)

(source ACOSS / INSEE)



Partie 2. Données sociales

Exercice 2017

- Exploitation des sources :
- I+C
 - ACTALIANS

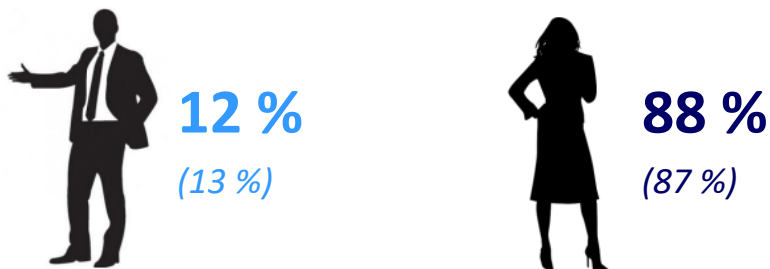
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

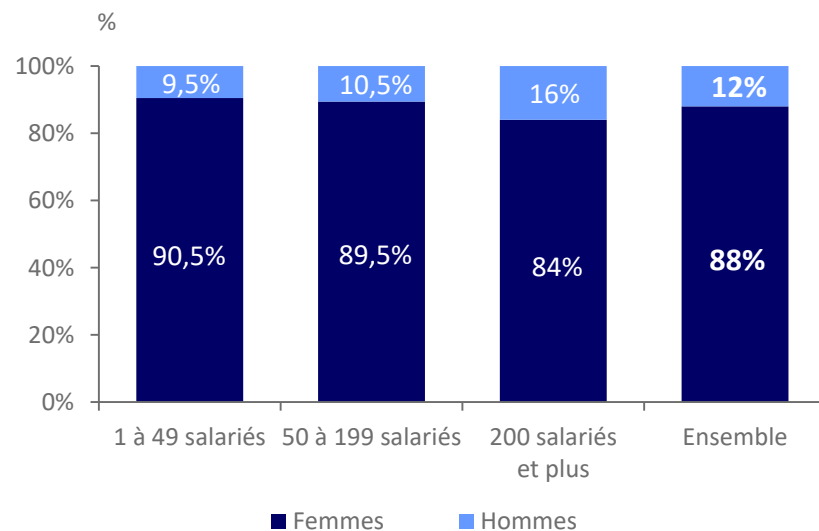
1.2.1- selon le sexe

Au 31 décembre 2017, la profession compte près de 9 femmes pour 1 homme. La proportion de femme a légèrement augmenté à 2 ans d'intervalle (+ 1 point). La part d'hommes est plus élevée dans les laboratoires de taille plus importante (16 % dans les laboratoires de 200 salariés et plus contre 9,5 % dans ceux de 1 à 49 salariés).

Répartition des salariés selon leur sexe au 31-12-17



Selon la taille des laboratoires



Figurent entre parenthèses les données au 31-12-2015

Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

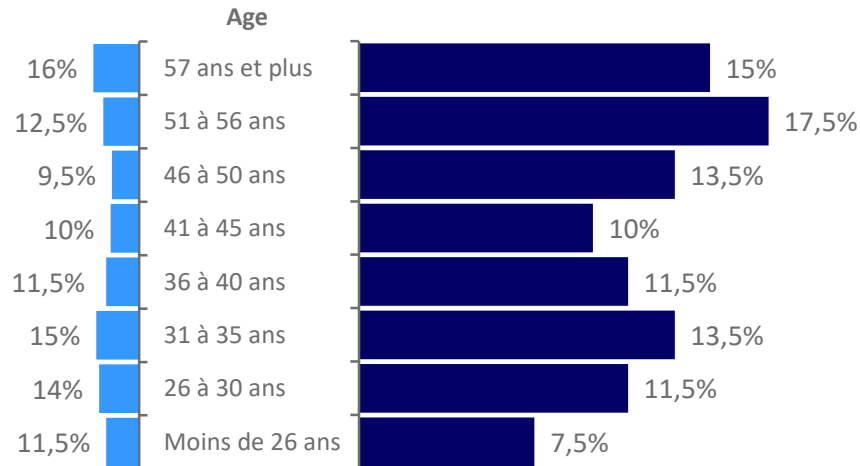
1.2.2 - Selon l'âge

Au 31 décembre 2017, l'âge moyen dans la profession est de 42,5 ans, soit 41 ans pour les hommes et 43 ans pour les femmes. A deux ans d'intervalle, l'âge moyen des salariés demeure stable.

42,5 ans (42,5 ans)

Age moyen des salariés au 31 décembre 2017

41 ans
(41,5 ans)



43 ans
(42,5 ans)

Selon la taille des laboratoires

1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
42 ans (43 ans)	43,5 ans (42,5 ans)	42,5 ans (42 ans)

Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.3 - Selon l'ancienneté

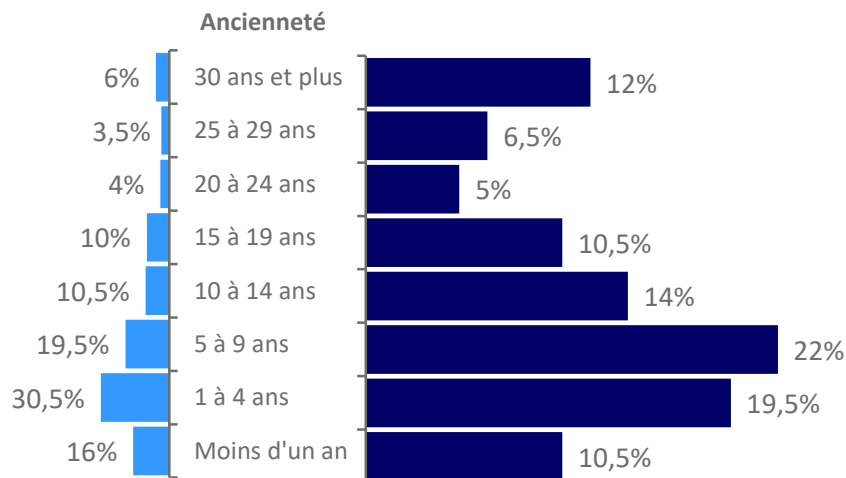
Au 31 décembre 2017, l'ancienneté moyenne dans la profession est de 12 ans, soit 9 ans pour les hommes et 12,5 ans pour les femmes. A deux ans d'intervalle, l'ancienneté a légèrement baissé (6 mois).

Les salariés des laboratoires de 50 à 199 salariés ont l'ancienneté moyenne la plus élevée de la profession.

12 ans (12,5 ans)

Ancienneté moyenne des salariés au 31 décembre 2017

9 ans
(10 ans)



12,5 ans
(13 ans)

Selon la taille des laboratoires

1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
11 ans (12 ans)	13 ans (12,5 ans)	11,5 ans (12,5 ans)



Chapitre 1 : Effectifs salariés

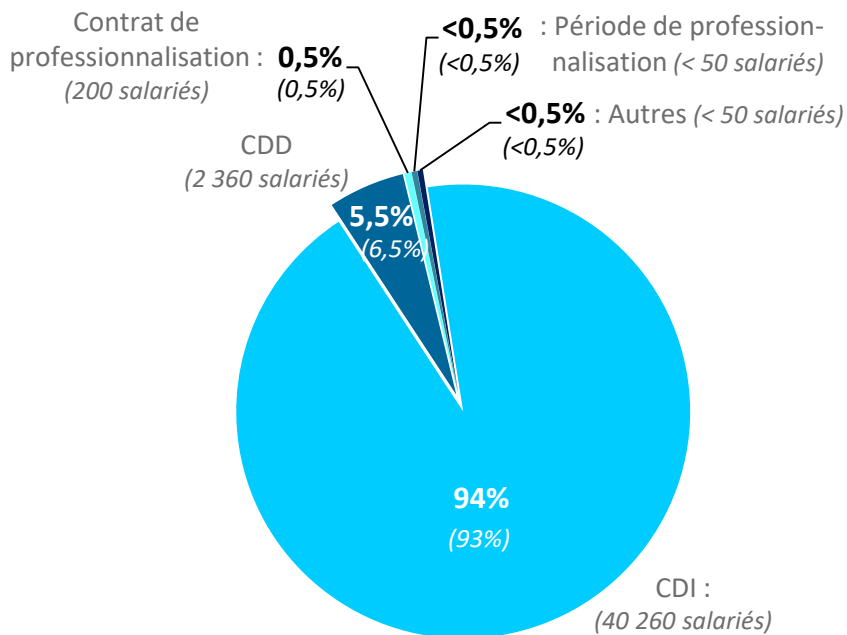
1.2. Structure des effectifs

1.2.4 - Selon la nature des contrats

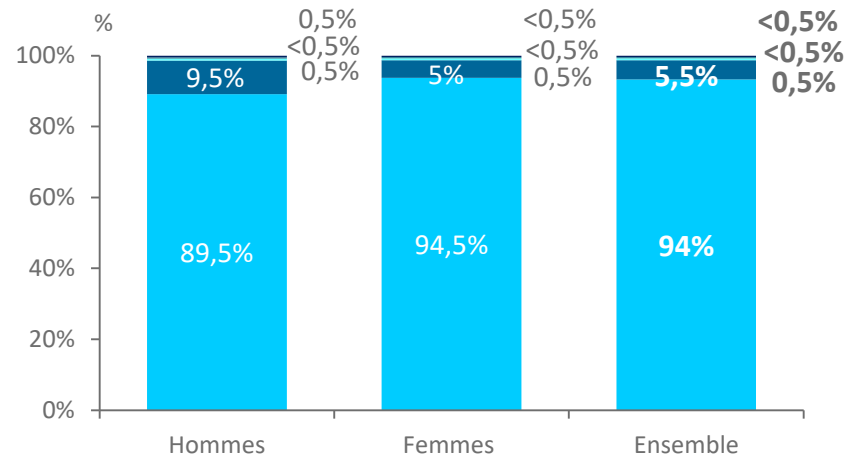
En 2017, **94 % des salariés de la profession sont en CDI (+ 1 point) et 5,5 % en CDD (- 1 point).**

En proportion, les femmes sont davantage en CDI (94,5 %) que les hommes (89,5 %). A l'inverse, les hommes sont davantage en CDD (9,5 %) que les femmes (5 %).

Répartition des salariés selon la nature des contrats

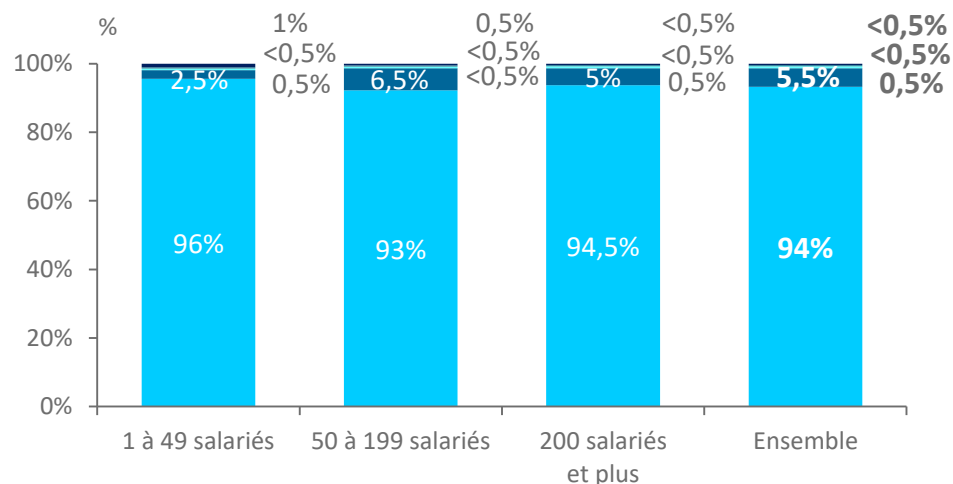


Selon le sexe des salariés



■ CDI
■ CDD
■ Contrat de professionnalisation
■ Période de professionnalisation
■ Autres

Selon la taille des laboratoires



■ CDI
■ CDD
■ Contrat de professionnalisation
■ Période de professionnalisation
■ Autres



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.4 - Selon la nature des contrats

La durée moyenne des contrats CDD est de **142 jours** dans la profession en 2017 soit 16 jours de moins à 2 ans d'intervalle. Cette durée oscille entre 139 jours pour les laboratoires de 50 à 199 salariés et 158 jours pour les laboratoires de 1 à 49 salariés.

142 jours *(158 jours)*

Durée moyenne des contrats CDD en 2017

Selon la taille des laboratoires

1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
158 jours <i>(157 jours)</i>	139 jours <i>(168 jours)</i>	145 jours <i>(133 jours)</i>

Figurent entre parenthèses les données 2015

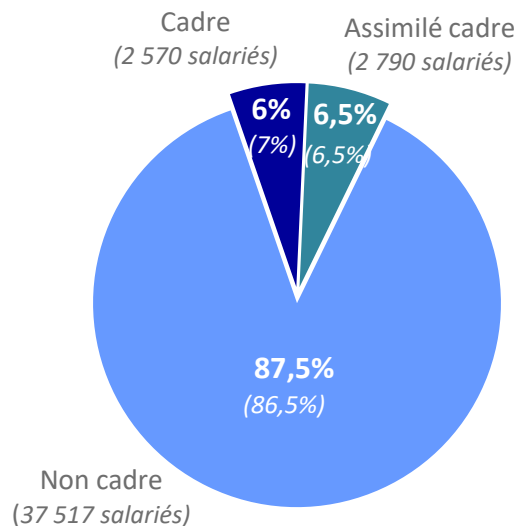
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.5 - Selon la qualification

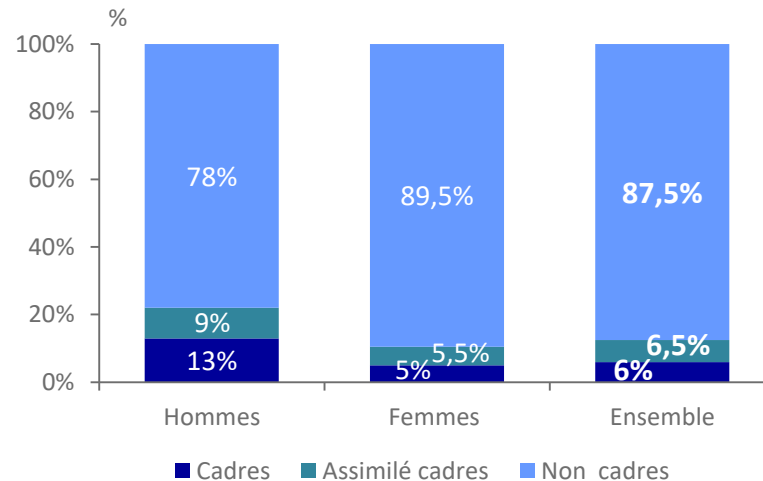
En 2017, **87,5 % des salariés de la profession sont non cadres, 6 % cadres et 6,5 % assimilés cadres.** Les cadres sont proportionnellement plus nombreux chez les hommes (13 % d'entre eux) et dans les structures de plus petites tailles (8,5 % des salariés).

Répartition des salariés selon leur qualification

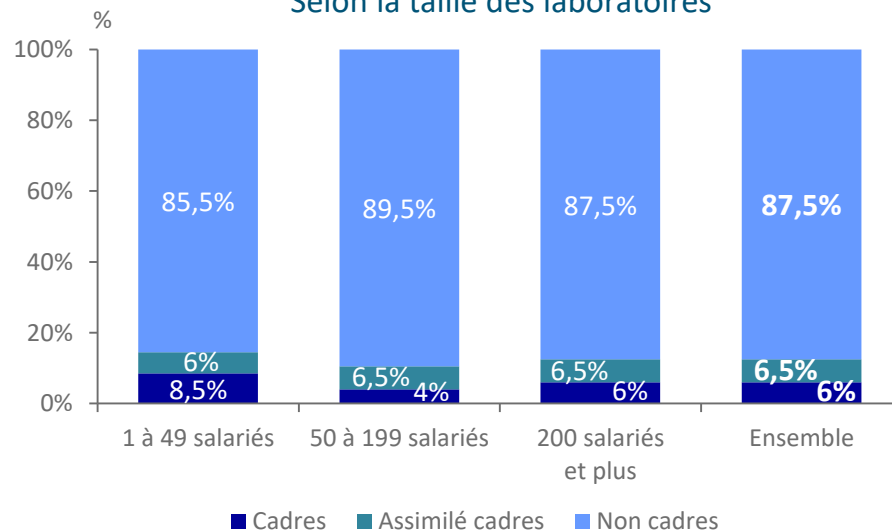


Figurent entre parenthèses les données 2015

Selon le sexe des salariés



Selon la taille des laboratoires





Chapitre 1 : Effectifs salariés

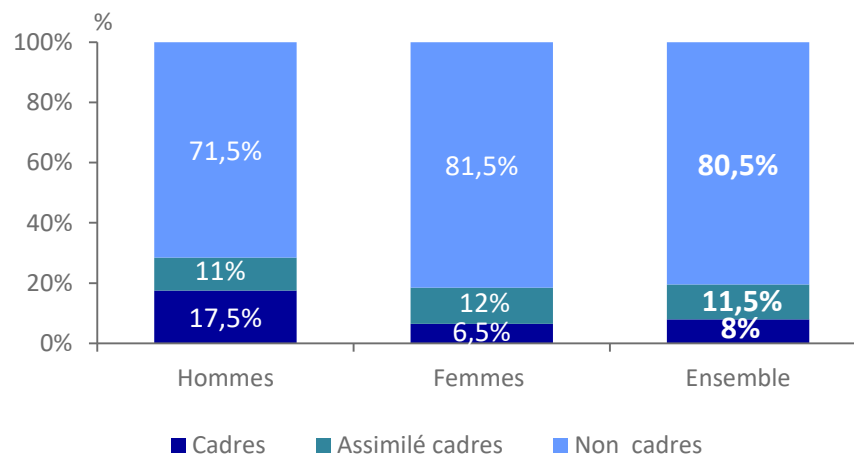
1.2. Structure des effectifs

1.2.5 - Selon la qualification

Dans la profession, **les cadres et les assimilés cadres** sont surreprésentés chez les salariés de plus de 55 ans respectivement 17,5 % et 11 %.

ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des salariés de 55 ans et plus selon leur qualification



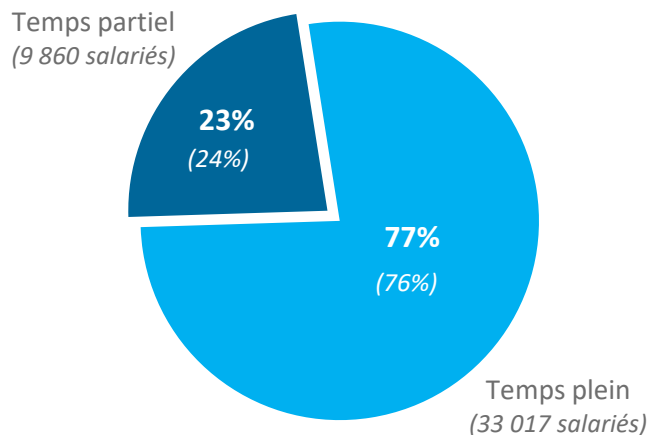
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.6 - Selon la durée du travail

En 2017, plus des $\frac{3}{4}$ des **salariés de la profession occupent un poste à temps plein** (77 %). Les femmes sont davantage à temps partiel (24 % d'entre elles) que les hommes (14 % d'entre eux).

Répartition des salariés selon la durée du travail

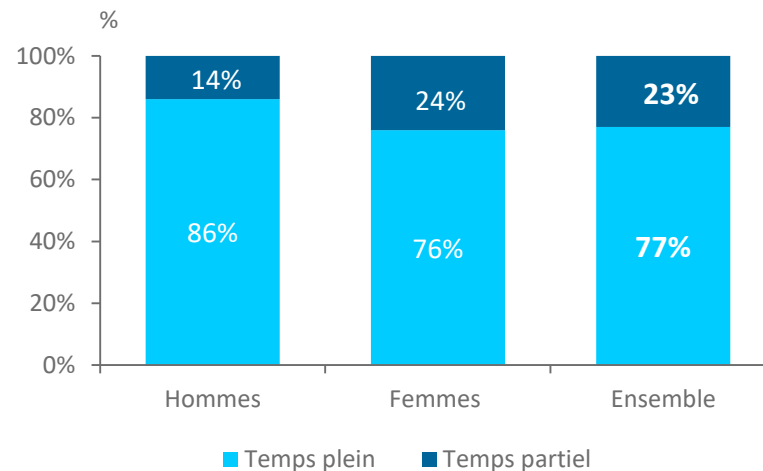


45 % des laboratoires (31%)

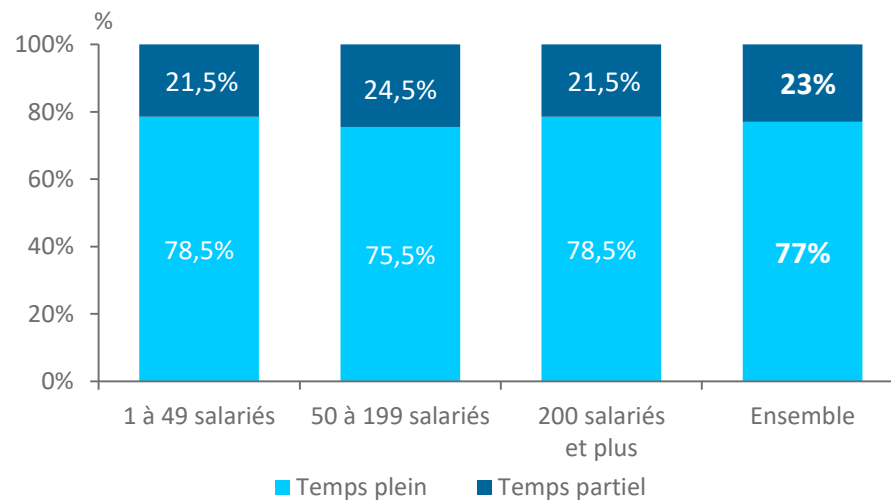
Part des laboratoires pratiquant pour certains salariés l'annualisation du temps de travail en 2017

Figurent entre parenthèses les données 2015

Selon le sexe des salariés



Selon la taille des laboratoires





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.6 - Selon la durée du travail

Les salariés à temps partiel de la profession réalisent en moyenne **29h30 par semaine** soit 5h30 de plus à deux ans d'intervalle. Comme pour les cadres et les assimilés cadres, les temps partiels sont surreprésentés chez les salariés de plus de 55 ans (33,5 % d'entre eux contre 23 % dans l'ensemble de la profession).

ZOOM SUR LES TEMPS PARTIELS

29H30 (24H00)

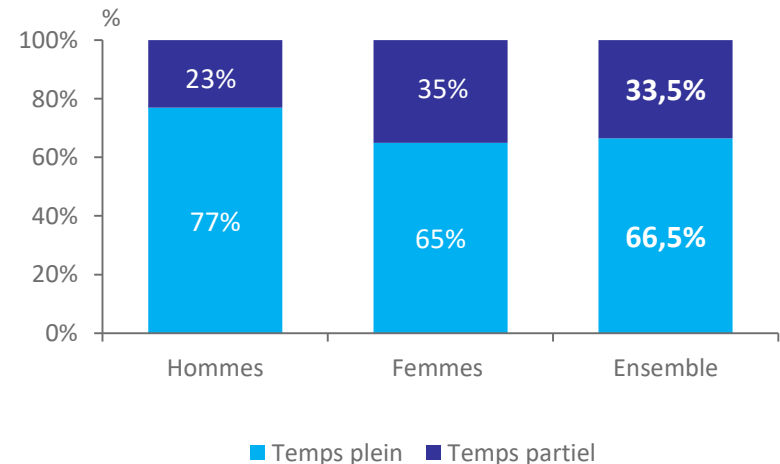
La durée moyenne hebdomadaire de travail des salariés à temps partiel

Figurent entre parenthèses les données 2015

ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des salariés de 55 ans et plus selon la durée du travail

Selon le sexe des salariés



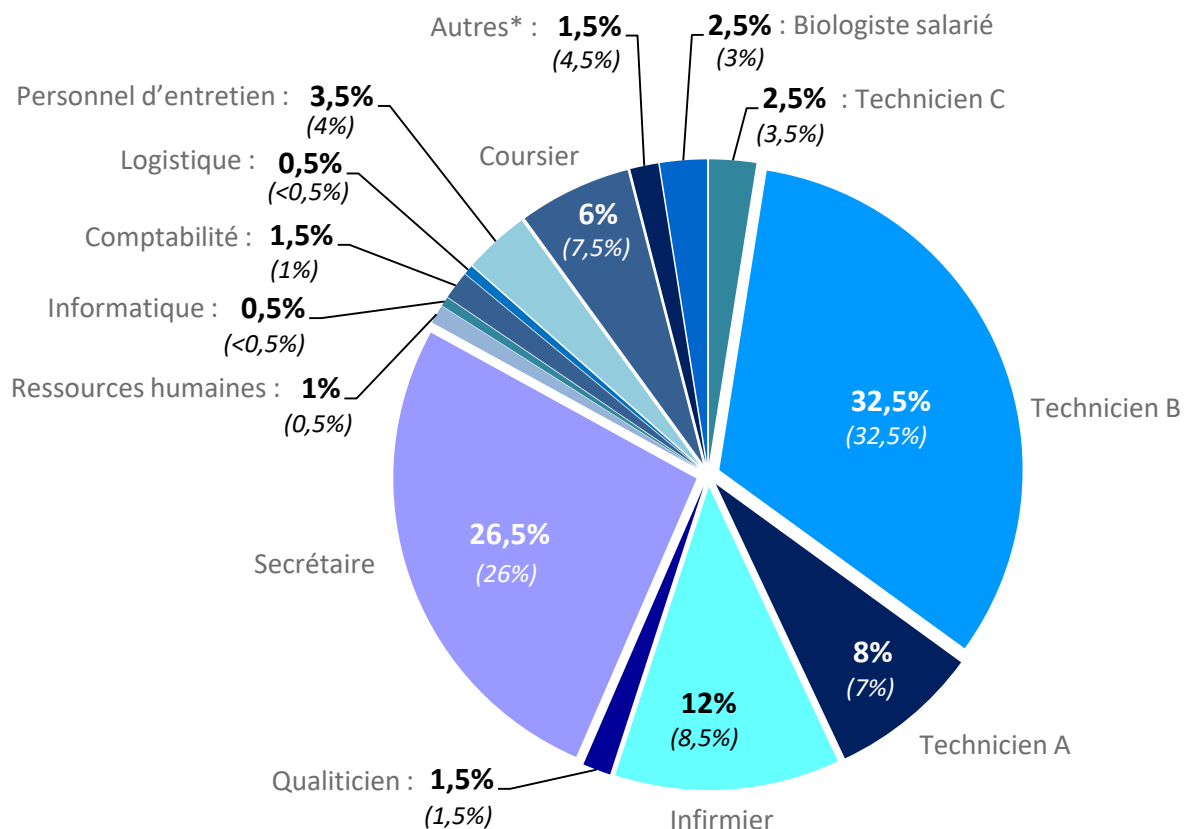
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Au 31 décembre 2017, le poste de **technicien B** (32,5 % des salariés de la profession) concentre le plus de salariés devant **secrétaire** (26,5 %) et **infirmier** (12 %).

Répartition des salariés selon les postes



Figurent entre parenthèses les données 2015

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Selon le sexe des salariés

Postes	Hommes	Femmes	Ensemble
Biologiste salarié	7 %	2 %	2,5 %
Technicien C	2,5 %	2 %	2,5 %
Technicien B	26 %	33 %	32,5 %
Technicien A	8,5 %	8 %	8 %
Infirmier	8 %	13 %	12 %
Qualiticien	3,5 %	1,5 %	1,5 %
Secrétaire	1,5 %	29,5 %	26,5 %
Ressources humaines	1 %	1 %	1 %
Informatique	3 %	< 0,5 %	0,5 %
Comptabilité	2,5 %	1,5 %	1,5 %
Logistique	1,5 %	0,5 %	0,5 %
Personnel d'entretien	3 %	4 %	3,5 %
Coursier	29 %	3 %	6 %
Autres*	3 %	1 %	1,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique

Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Selon la taille des laboratoires

Postes	1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Ensemble
Biologiste salarié	2 %	3 %	2 %	2,5 %
Technicien C	0,5 %	2 %	3,5 %	2,5 %
Technicien B	27,5 %	33 %	34,5 %	32,5 %
Technicien A	16 %	7 %	5 %	8 %
Infirmier	12 %	11 %	13 %	12 %
Qualiticien	2 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Secrétaire	29 %	26 %	24,5 %	26,5 %
Ressources humaines	< 0,5 %	1 %	1 %	1 %
Informatique	-	0,5 %	1 %	0,5 %
Comptabilité	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Logistique	-	0,5 %	1 %	0,5 %
Personnel d'entretien	3 %	4 %	4 %	3,5 %
Coursier	3 %	7,5 %	6,5 %	6 %
Autres*	4 %	1,5 %	1 %	1,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.8 - Les salariés en situation de handicap

En fin d'année 2017, la profession dénombre **2,2 % de salariés en situation de handicap** soit 950 salariés (50 de plus qu'en 2015). 15 % des salariés en situation de handicap sont des hommes et 85 % sont des femmes.

2,2 % des salariés (2,1 %)

Part des salariés en situation de handicap
au 31 décembre 2017

Soit **950 salariés** (900)

Répartition des salariés en situation de handicap
selon leur sexe



15 %
(24,5 %)



85 %
(75,5 %)

Figurent entre parenthèses les données 2015

Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.8 - Les salariés en situation de handicap

En moyenne, les salariés en situation de handicap sont âgés **de 47 ans au 31 décembre 2017**, soit 47,5 ans pour les hommes et 46,5 ans pour les femmes. Les salariés en situation de handicap apparaissent ainsi légèrement plus âgés que l'ensemble de la profession (42,5 ans).

47 ans (45,5 ans)

Age moyen des salariés en situation de handicap
au 31 décembre 2017

L'âge moyen des salariés en situation de handicap
selon leur sexe



47,5 ans
(44,5 ans)



46,5 ans
(46 ans)

Figurent entre parenthèses les données 2015

Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.9- Intérim et stagiaires

En 2017, **27 % des laboratoires ont recours à l'intérim** (+ 12,5 points par rapport à 2015), soit 92 850 heures effectuées.

En 2017, **89 % des laboratoires de la profession ont accueilli un stagiaire** (+ 23 points par rapport à 2015), soit 3 100 jeunes (+ 600 stagiaires par rapport à 2015).

27 % des laboratoires (14,5 %)

Part des laboratoires ayant eu recours à l'intérim en 2017



92 850 heures d'intérim (74 000)

Nombre d'heures d'intérim effectuées au cours de l'année 2017 tous métiers confondus

soit **58 ETP** (45)

89 % des laboratoires (66 %)

Part des laboratoires ayant accueilli des stagiaires en 2017



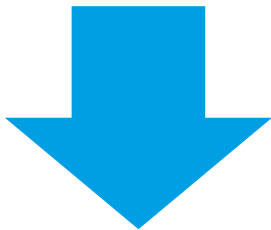
3 100 stagiaires (2 500)

Nombre de stagiaires accueillis au cours de l'année 2017

Chapitre 2 : Mouvements de personnel

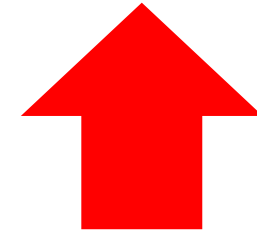
2.1. Nombre d'embauches et de départs

Au cours de l'année 2017, **10 200 salariés** ont été embauchés dans la profession et **9 600 sont partis**, soit un solde positif de 600 salariés. Les taux d'embauche (24 %) et de départ (22,5 %) sont ainsi similaires à ceux enregistrés en 2015.



+ 10 200 embauches (+ 9 890)

Soit un taux d'embauche⁽¹⁾ de **24 %** (23,5 %)



- 9 600 départs (- 9 730)

Soit un taux de départ⁽²⁾ de **22,5 %** (23 %)

SOLDE : + 600 salariés (+ 160)

Soit une augmentation de **1,5 %** (0,5 %)

Figurent entre parenthèses les données 2015

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2017 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2017

⁽²⁾ nombre de départs en 2017 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2017



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.1 - Selon le sexe et l'âge

Parmi les **10 200 embauches** de la profession observées en 2017, **20,5 % sont des hommes** et **79,5 % des femmes**, soit une surreprésentation des hommes par rapport à la structure de la branche (12 %).

Plus de la moitié des embauches (53 %) concerne des salariés âgés de 26 à 49 ans et 1/3 les moins de 26 ans.

Répartition des embauches
selon le sexe des salariés



20,5 %

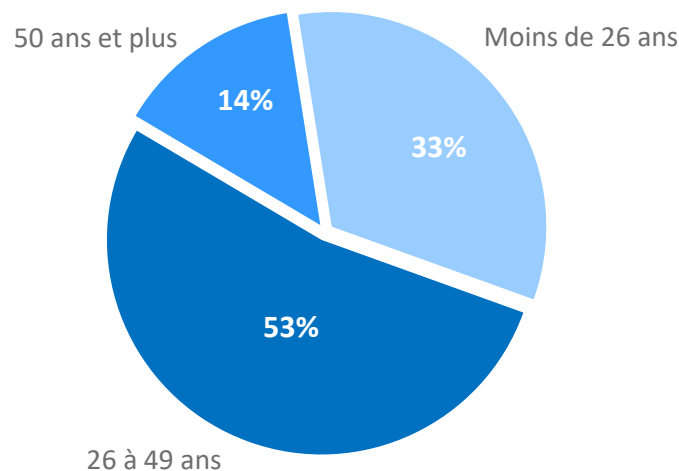
2 070 embauches



79,5 %

8 130 embauches

Répartition des embauches
selon l'âge





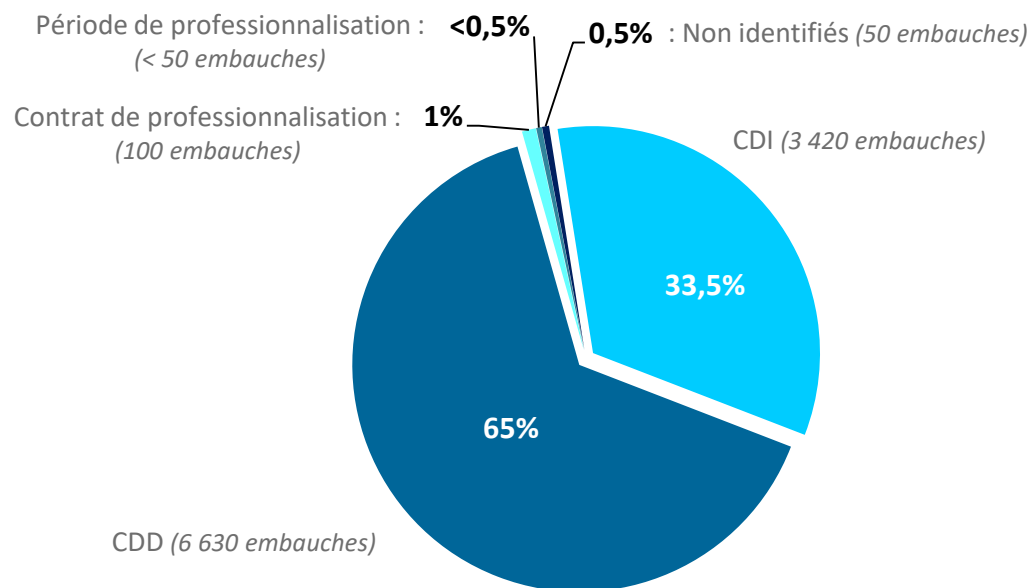
Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

En termes de contrats, alors que les CDD représentent seulement 5,5 % des contrats des salariés présents au 31 décembre 2017, ils concentrent 65 % des contrats signés au cours de l'année 2017.

Répartition des embauches
selon la nature des contrats de travail





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

Selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	19 %	37 %	33,5 %
CDD	79,5 %	61,5 %	65 %
Contrats de professionnalisation	0,5 %	1 %	1 %
Période de professionnalisation	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Non identifiés	1 %	0,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

Selon la taille des laboratoires

	1 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Ensemble
CDI	61 %	25 %	28 %	33,5 %
CDD	36 %	74 %	70,5 %	65 %
Contrats de professionnalisation	1,5 %	0,5 %	1 %	1 %
Période de professionnalisation	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Non identifiés	1,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %



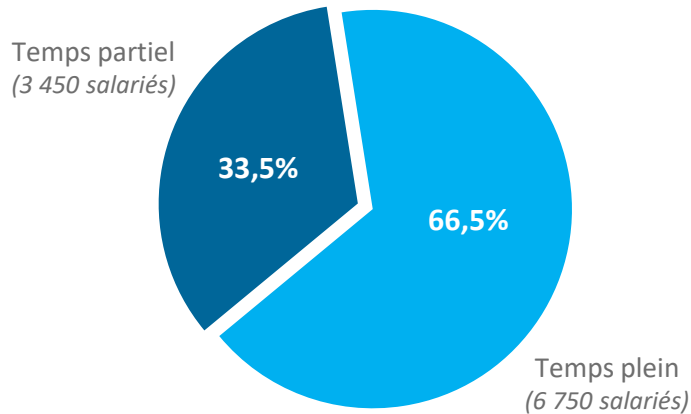
Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

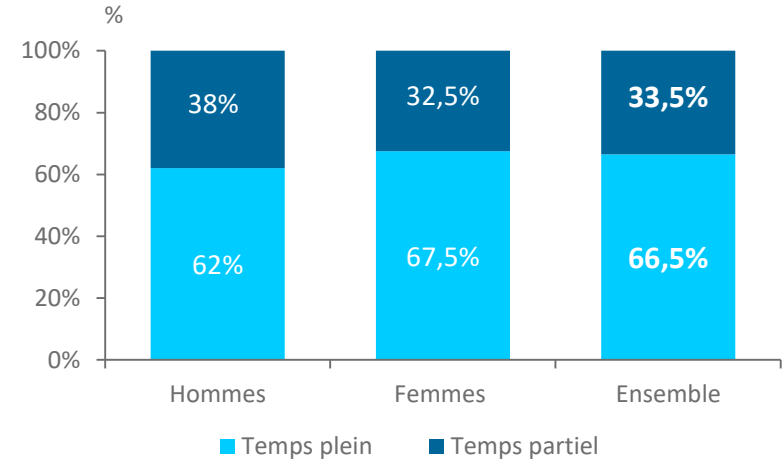
2.2.3 - Selon la durée du travail

Comme pour les contrats, alors que les salariés à temps partiel représentent 23 % des effectifs présents au 31 décembre 2017, ils concentrent **33,5 % des embauches au cours de l'année 2017**.

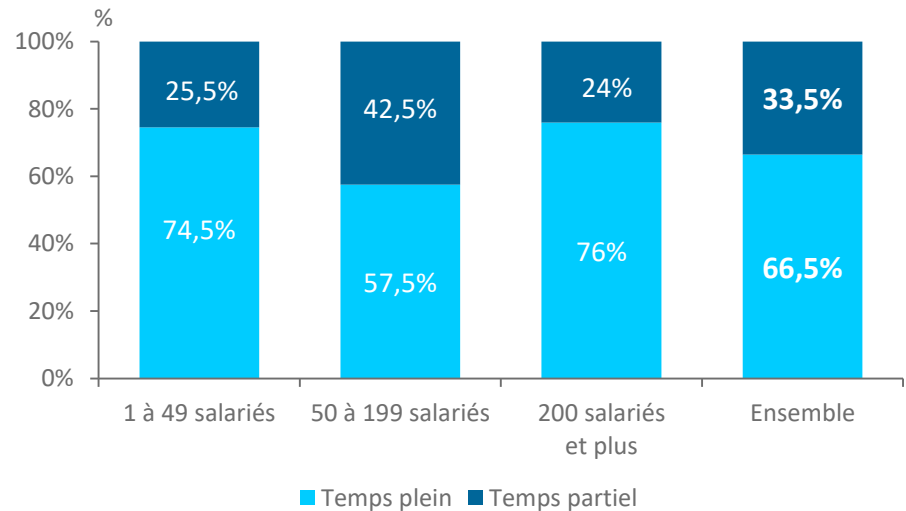
Répartition des embauches selon la durée du travail



Selon le sexe des salariés



Selon la taille des laboratoires



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.1 - Selon le sexe et l'âge

Parmi les 9 600 départs de la profession enregistrés en 2017, 22 % sont des hommes et 78 % des femmes, soit une surreprésentation des hommes par rapport à la structure de la branche (12 %). Plus d'un départ sur deux est âgés de 26 à 49 ans (52 %).

Répartition des départs
selon le sexe des salariés



22 %

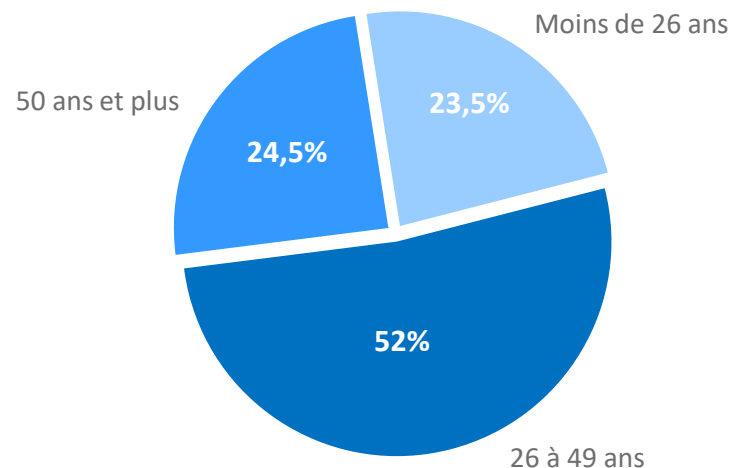
2 100 départs



78 %

7 500 départs

Répartition des départs
selon l'âge





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.2 - Selon les motifs

Répartition des départs selon le motif

	% de départs
Démissions	13 % (1 240 départs)
Fin CDD	70,5 % (6 780 départs)
Pendant la période d'essai	2,5 % (240 départs)
Rupture conventionnelle	3,5 % (340 départs)
Licenciements	1,5 % (140 départs)
Licenciements économiques	0,5 % (50 départs)
Départs en retraites ou préretraites	6 % (570 départs)
Fin de contrats d'apprentissage/de professionnalisation	1 % (100 départs)
Inaptitude	0,5 % (50 départs)
Non identifiés	1 % (100 départs)
Ensemble	100 % (9 600 départs)



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.2 - Selon les motifs

ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des départs selon le motif

	% de départs
Démissions	9,5 %
Fin CDD	50 %
Pendant la période d'essai	5 %
Rupture conventionnelle	3,5 %
Licenciements	1,5 %
Licenciements économiques	0,5 %
Départs en retraites ou préretraites	25 %
Fin de contrats d'apprentissage/de professionnalisation	-
Inaptitude	2,5 %
Non identifiés	2,5 %
Ensemble	100 %



Chapitre 3. Rémunération

3.1 – La masse salariale

1,15 milliard d'euros

Montant de la masse salariale brute en 2017

*Soit **21,5 %** du chiffre d'affaires de la profession en 2017*



Chapitre 3. Rémunération

3.2 – Salaires mensuels bruts moyens

! L'échantillon des répondants n'étant pas identique entre 2016 et 2018, la comparaison n'est donc pas permise

Salaires mensuels bruts de base moyens pour le mois de décembre 2017 à temps plein

Salaires mensuels hors primes ponctuelles, hors primes de 13^{ème} mois ou de vacances, hors heures supplémentaires ou complémentaires, hors intéressement et participation, hors ancienneté

Coefficient	Hommes	Femmes	Ecarts F / H	Ecarts Minima*
135	1 544 €	1 524 €	- 1,5 %	+ 2,5 %
150	1 547 €	1 540 €	- 0,5 %	+ 3 %
160	1 619 €	1 578 €	- 2,5 %	+ 5,5 %
170	1 670 €	1 585 €	- 5 %	+ 6 %
180	1 695 €	1 615 €	- 4,5 %	+ 7,5 %
200	1 715 €	1 641 €	- 4,5 %	+ 8,5 %
210	1 726 €	1 653 €	- 4 %	+ 9 %
220	1 745 €	1 658 €	- 5 %	+ 7,5 %
230	1 750 €	1 710 €	- 2,5 %	+ 7 %
240	1 755 €	1 723 €	- 2 %	+ 4,5 %
250	1 825 €	1 847 €	+ 1 %	+ 8 %

* Accord du 11 juillet 2017

Chapitre 3. Rémunération

3.2 – Salaires mensuels bruts moyens

! L'échantillon des répondants n'étant pas identique entre 2016 et 2018, la comparaison n'est donc pas permise

Salaires mensuels bruts de base moyens pour le mois de décembre 2017 à temps plein

Salaires mensuels hors primes ponctuelles, hors primes de 13^{ème} mois ou de vacances, hors heures supplémentaires ou complémentaires, hors intéressement et participation, hors ancienneté

Coefficient	Hommes	Femmes	<i>Ecarts F / H</i>	<i>Ecarts Minima*</i>
260	1 933 €	1 914 €	- 1 %	+ 9 %
270	2 032 €	1 975 €	- 3 %	+ 9,5 %
280	2 056 €	2 051 €	< - 0,5 %	+ 10,5 %
290	2 137 €	2 138 €	=	+ 12 %
300	2 232 €	2 212 €	- 1 %	+ 12,5 %
310	2 344 €	2 280 €	- 2,5 %	+ 12,5 %
350	2 606 €	2 399 €	- 8 %	+ 6 %
400	2 852 €	2 940 €	+ 3 %	+ 13 %
500	3 687 €	3 575 €	- 3 %	+ 11 %
600	5 230 €	5 292 €	+ 1 %	+ 36 %
800	6 377 €	6 023 €	- 5,5 %	+ 17 %

* Accord du 11 juillet 2017



Chapitre 3. Rémunération

3.3 – Accord d'intéressement et de participation

Près de trois laboratoires sur dix ont un accord d'intéressement et quatre sur dix un accord de participation.

29 % des laboratoires (23 %)

Part des laboratoires ayant un accord d'intéressement en 2017



69 % des accords d'intéressement (91 %)

Part des accords d'intéressement ayant donné lieu à un versement en 2017

39 % des laboratoires (33 %)

Part des laboratoires ayant un accord de participation en 2017



96 % des accords de participation (83,5 %)

Part des accords de participation ayant donné lieu à un versement en 2017

Figurent entre parenthèses les données 2015



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

11,3 M€ (11 M€)

Montant des dépenses théoriques de formation
au titre du plan de formation

23 % des laboratoires

Part des laboratoires versant sa cotisation
à un organisme autre que ACTALIANS

13,3 M€ (12,5 M€)

Montant des dépenses réelles de formation
au titre du plan de formation

94 % des laboratoires (72 %)

Part des laboratoires gérant en interne
ses dépenses au titre du plan

Figurent entre parenthèses les données 2015



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

Dans la quasi-totalité des laboratoires de la branche (98 %), au moins un salarié a suivi une action de formation dans le cadre d'un plan de formation.

47 % des salariés de la branche ont suivi une formation au cours de l'année 2017 contre 64,5 % deux ans auparavant.

98 % des laboratoires (99 %)

Part des laboratoires avec au moins un salarié ayant suivi des actions de formation dans le cadre d'un plan de formation en 2017

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	100 %
50 à 199 salariés	95 %
200 salariés et plus	95 %
Ensemble	98 %

47 % des salariés (64,5 %)

Part des salariés ayant suivi au moins une formation en 2017

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	32 %
50 à 199 salariés	51 %
200 salariés et plus	49 %
Ensemble	47 %

Figurent entre parenthèses les données 2015

Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

Parmi les salariés ayant effectués une formation en 2017, 87,5 % sont des femmes et 12,5 % des hommes.

En moyenne, un salarié a suivi **11 heures de formation au cours de l'année 2017**. Le nombre d'heures de formation est nettement plus important pour les salariés des laboratoires de taille moyenne (12 h/salarié).

Répartition des salariés formés
selon le sexe des salariés



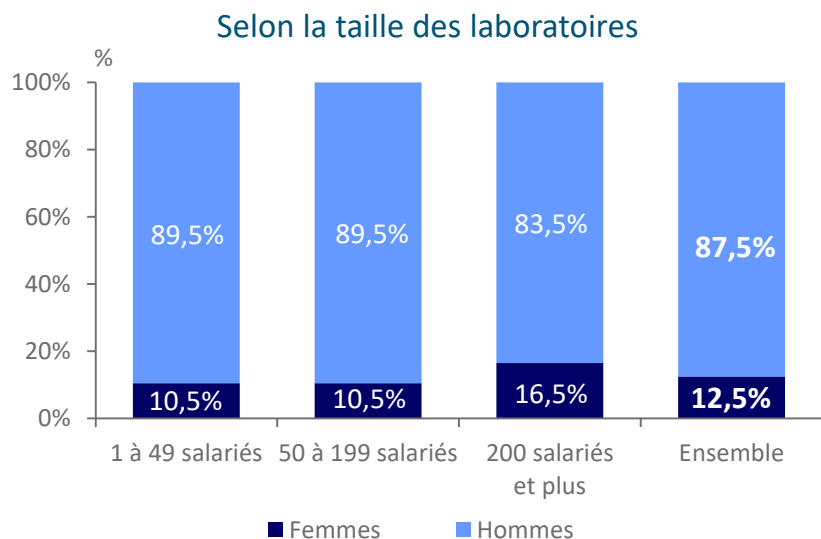
12,5 % des salariés formés
(10,5 %)

87,5 % des salariés formés
(89,5 %)

11H00 de formation (11h00)

Nombre d'heures moyen de formation suivi par un salarié formé au cours de l'année 2017

Selon la taille des laboratoires



	Heures par salarié
1 à 49 salariés	7h30 / salarié
50 à 199 salariés	12h00 / salarié
200 salariés et plus	10h30 / salarié
Ensemble	11h00 / salarié



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

En 2017, 0,4 % des salariés ont effectué un CIF contre 0,1 % en 2015.

Sur la même période, **4 % des salariés de plus de 55 ans ont assuré une fonction de tuteur de jeune** en formation en 2017 au sein de leur laboratoire contre 3 % en 2015.

0,4 % des salariés (0,1 %)

Part des salariés ayant effectué un CIF
en 2017

soit **140** salariés

4 % des salariés de plus de 55 ans (3 %)

Part des salariés de plus de 55 ans ayant assuré une
fonction de tuteur de jeune en formation en 2017

Figurent entre parenthèses les données 2015

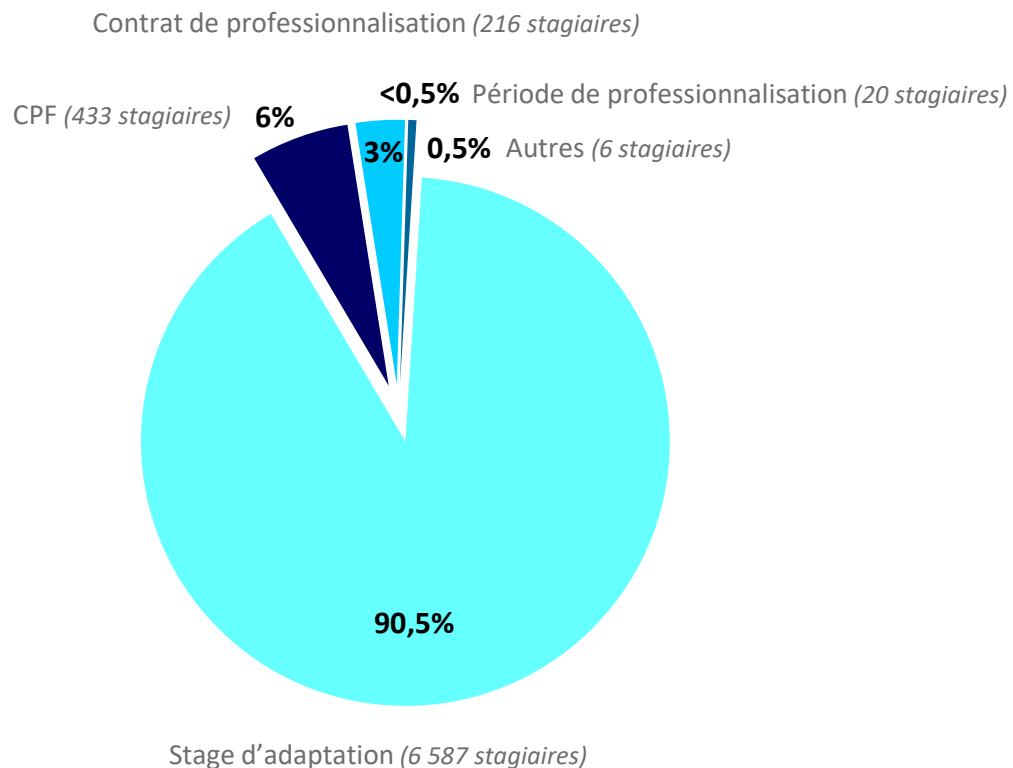


Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle (source ACTALIANS)

En 2015, la branche compte 4 771 stagiaires. La majeure partie d’entre eux (93,5 %) suivent un stage d’adaptation.

Répartition des stagiaires selon les dispositifs



7 262 stagiaires

(4 771 stagiaires)

Nombre de stagiaires en 2017

Figurent entre parenthèses les données 2015

(source : ACTALIANS/I+C)

!! Tous les projets de formation ne sont pas financés par Actalians (gestion en interne, autres OPCA...)

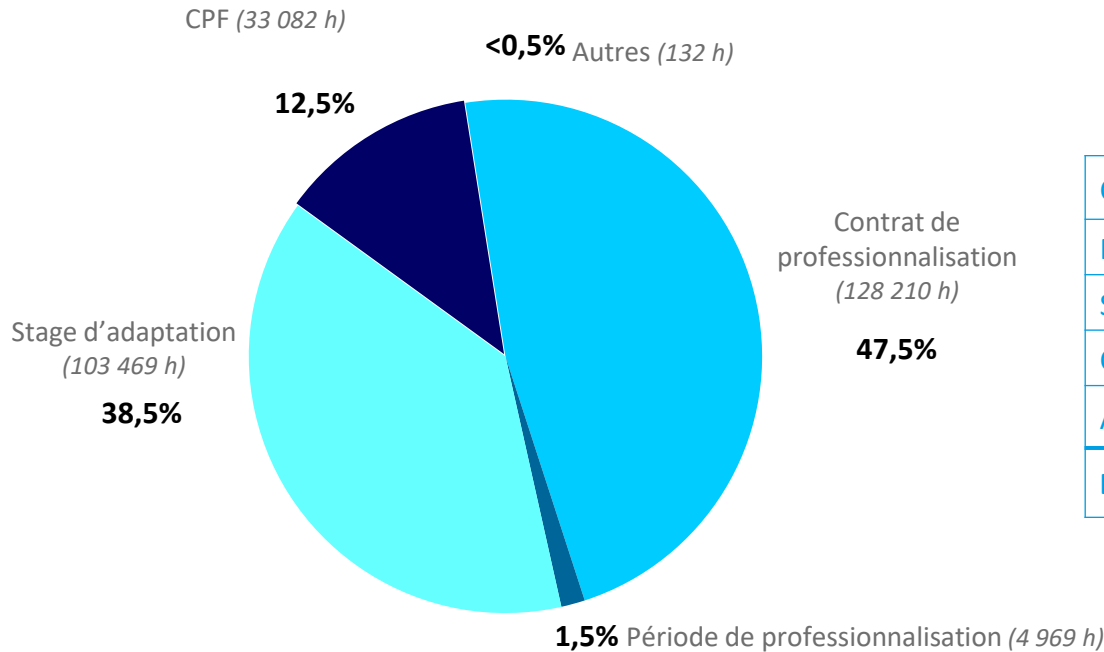
Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle (source ACTALIANS)

269 866 heures de formation

Nombre d'heures de formation en 2017

Répartition des heures de formation selon les dispositifs



Temps moyen de formation par dispositifs

	Temps moyen
Contrat de professionnalisation	593,5 h
Période de professionnalisation	248,5 h
Stage d'adaptation	15,5 h
CPF	76,5 h
Autres	22 h
Ensemble	37 h

(source : ACTALIANS/I+C)

!! Tous les projets de formation ne sont pas financés par Actalians (gestion en interne, autres OPCA...)



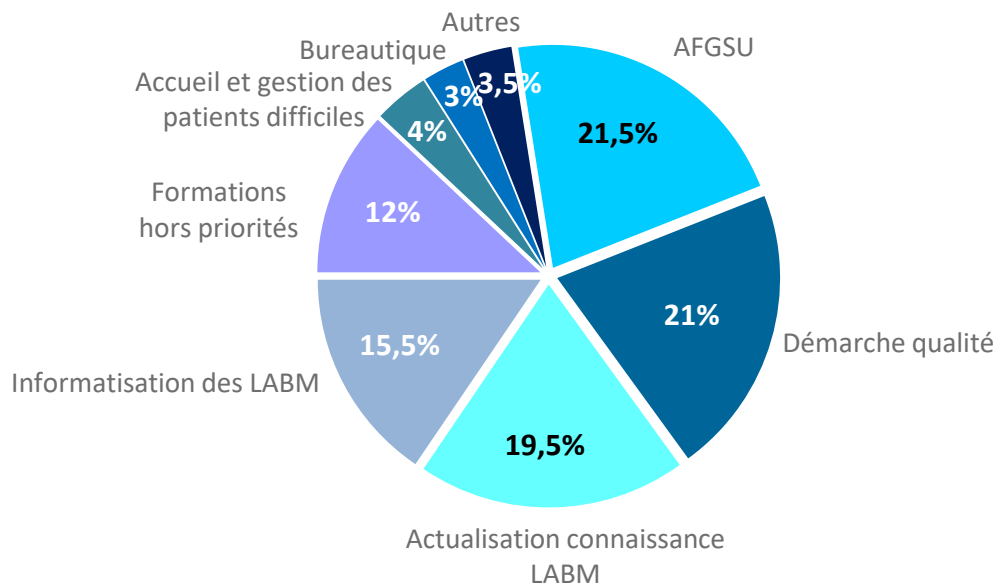
Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle (source ACTALIANS)

Parmi les 4 462 stagiaires ayant suivi un stage d'adaptation en 2015, 21,5 % ont suivi une AFGSU, 21 % une formation sur la démarche qualité et 19,5 % une actualisation des connaissances LABM.

ZOOM SUR LES STAGES D'ADAPTATION

Répartition des stages d'adaptation selon le type de formation



4 462 stagiaires

Nombre de stages d'adaptation en 2017

(source ACTALIANS/I+C)



Tous les projets de formation ne sont pas financés par Actalians (gestion en interne, autres OPCA...)



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle (source ACTALIANS)

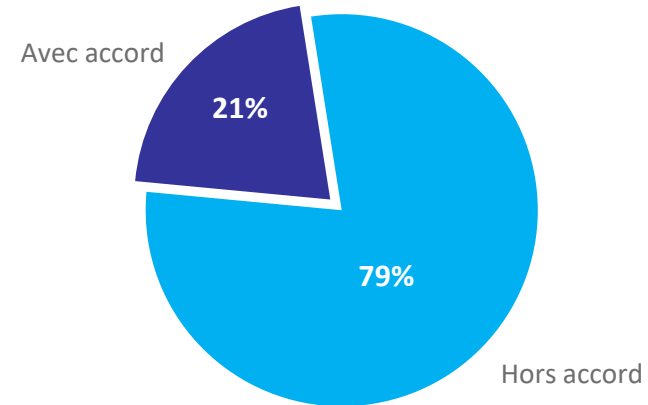
Parmi les 48 stagiaires ayant suivi un contrat de professionnalisation en 2015, 79 % d'entre eux l'ont réalisé hors accord.

ZOOM SUR LES CPF

48 CPF

Nombre de CPF en 2017

Répartition des CPF selon l'accord



(source ACTALIANS/I+C)

!! Tous les projets de formation ne sont pas financés par Actalians (gestion en interne, autres OPCA...)

Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.2 – Les absences

En 2017, le nombre d'absences recensés dans la branche est de **26 000 absences soit 0,61 absence par salarié** présent en fin d'année. Le nombre d'absences par salarié est supérieur dans les laboratoires de grandes taille (0,8 absences par salarié pour les laboratoires de 200 salariés et plus). Parmi ces absences, 88 % sont dues à la maladie et 7,5 % la maternité.

26 000 absences (18 900)

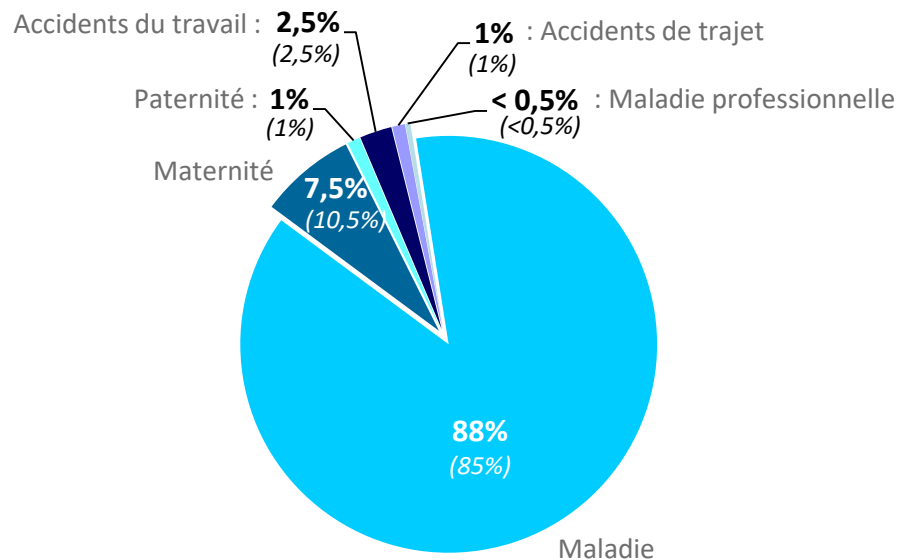
Nombre d'absences en 2017

Soit **0,61 abs./salarié (0,45)**

Selon la taille des laboratoires

	Absences par salarié
1 à 49 salariés	0,58 abs./sal
50 à 199 salariés	0,49 abs./sal
200 salariés et plus	0,80 abs./sal
Ensemble	0,61 abs./sal

Répartition des absences selon les motifs



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.2 – Les absences

Au cours de l'année 2017, les 26 000 absences ont représenté au total **714 300 jours d'absence**, soit une moyenne de 16,5 jours par salarié.

Près de sept absences sur dix correspondent à des arrêts maladie (64,5 %) et près d'un quart à des congés maternité (24 %).

714 300 jours d'absence (620 200)

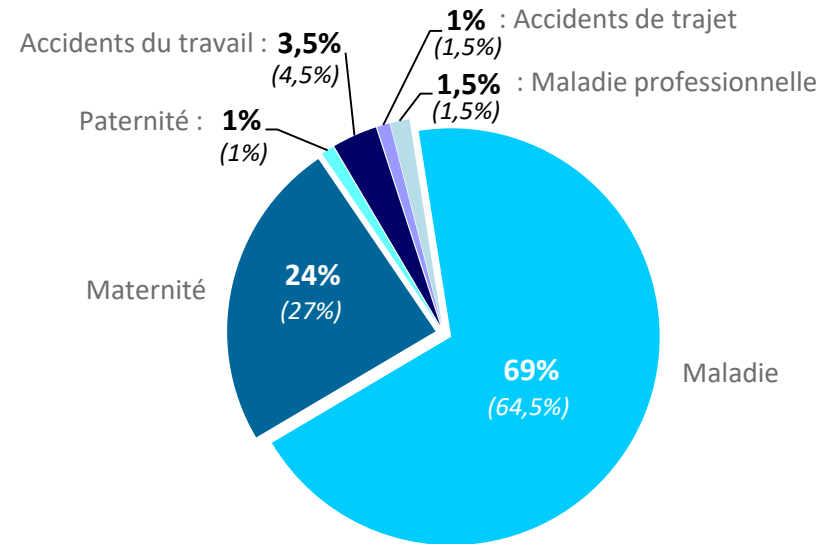
Nombre de jours d'absence en 2017

Soit **16,5 jours/salarié (15)**

Selon la taille des laboratoires

	Jours par salarié
1 à 49 salariés	20,5 jours/sal.
50 à 199 salariés	14,5 jours/sal.
200 salariés et plus	17,5 jours/sal.
Ensemble	16,5 jours/sal.

Répartition des absences selon les motifs



Figurent entre parenthèses les données 2015



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.3 – Heures supplémentaires, complémentaires et jours fériés

92 % des laboratoires (82,5 %)

Part des laboratoires ayant eu recours aux heures supplémentaires en 2017



60 % des salariés à temps plein (53,5 %)

Part des salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires

Soit **19 800** salariés à temps plein (17 100)



1H00 par semaine et par salarié (1H20)

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en moyenne par salarié concerné

69 % des laboratoires (57 %)

Part des laboratoires ayant eu recours aux heures complémentaires en 2017



46,5 % des salariés à temps partiel (46,5 %)

Part des salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires

Soit **4 600** salariés à temps partiel (4 700)



1H00 par semaine et par salarié (1H00)

Nombre d'heures complémentaires effectuées en moyenne par salarié concerné



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.4 – Modulation du temps de travail

En 2017, **plus de la moitié des laboratoires (52 %) ont pratiqué la modulation du temps de travail** contre seulement 22,5 % en 2015.

52 % des laboratoires (22,5 %)

Part des laboratoires pratiquant la modulation du temps de travail en 2017

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	55 %
50 à 199 salariés	49 %
200 salariés et plus	47 %
Ensemble	52 %

Figurent entre parenthèses les données 2015



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.5 – La sous-traitance

En 2017, **près de trois laboratoires sur quatre ont pratiqué la sous-traitance** (74 % soit + 5 points à 2 ans d'intervalle). Une proportion des laboratoires concernés par la sous-traitance plus importante parmi les laboratoires les plus petits (1 à 9 salariés). Les travaux les plus sous-traités concernent principalement **l'entretien** des locaux et/ou des véhicules (43 %), **les analyses spécialisées** (41 % des laboratoires) et les transports (32 %).

74 % des laboratoires (69 %)

Part des laboratoires pratiquant la sous-traitance en 2017

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	95 %
50 à 199 salariés	44 %
200 salariés et plus	55 %
Ensemble	74 %

Les travaux sous-traités (réponses spontanées)

	% de laboratoires ayant sous-traités en 2017
Entretien (locaux, véhicules, ...)	43 %
Analyses spécialisées	41 %
Transports (courses, tournées, ...)	32 %

Figurent entre parenthèses les données 2015



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.6 – Le travail de nuit (21 heures – 6 heures)

En 2017, **33 % des laboratoires ont eu recours au travail de nuit** contre 28 % deux ans plus tôt (+ 5 points). Cette proportion croît significativement en fonction de la taille des laboratoires. Le travail de nuit concerne 5,5 % des salariés soit 2 350 salariés.

33 % des laboratoires (28 %)

Part des laboratoires ayant recours au travail de nuit en 2017

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	4 %
50 à 199 salariés	65 %
200 salariés et plus	95 %
Ensemble	33 %

5,5 % des salariés (4,5 %)

Part des salariés ayant effectué un travail de nuit en 2017

soit **2 350 salariés (1 850)**

Figurent entre parenthèses les données 2015



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.7 – Le travail du dimanche

Au cours de l'année 2017, **plus de la moitié des laboratoires (56 %) ont eu recours au travail le dimanche** contre 42,5 % en 2015 (+ 13,5 points). Comme pour le travail de nuit, le travail est plus fréquent dans les laboratoires les plus importants. Le travail le dimanche a concerné 12,5 % des salariés soit 5 400 personnes (700 salariés de moins qu'en 2015).

56 % des laboratoires (42,5 %)

Part des laboratoires ayant recours au travail le dimanche en 2017

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	40 %
50 à 199 salariés	74 %
200 salariés et plus	91 %
Ensemble	56 %

12,5 % des salariés (14,5 %)

Part des salariés ayant travaillé le dimanche en 2017

soit **5 400** salariés (6 100)



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.8 – Les astreintes

En 2017, sept laboratoires sur dix pratiquent les astreintes contre seulement 51 % en 2015. Les laboratoires de 200 salariés et plus ont davantage recours aux astreintes (82 % d'entre eux). Les astreintes concernent 8,5 % des salariés en 2017 soit 3 700 salariés.

69,5 % des laboratoires *(51 %)*

Part des laboratoires pratiquant les astreintes en 2017

Selon la taille des laboratoires

	% de laboratoires
1 à 49 salariés	70 %
50 à 199 salariés	66,5 %
200 salariés et plus	82 %
Ensemble	69,5 %

8,5 % des salariés *(7,5 %)*

Part des salariés ayant effectué des astreintes en 2017

soit **3 700** salariés *(3 200)*

Figurent entre parenthèses les données 2015



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.9 – Représentation du personnel

47 % des laboratoires

Part des laboratoires ayant un comité social et économique (CSE ex CE, DP et CHSCT) en 2017

! Affiché à titre indicatif : faible taux de réponse

20,5 % des laboratoires (16 %)

Part des laboratoires ayant des délégués syndicaux en 2017

55 % des laboratoires (26 %)

Part des laboratoires ayant une délégation unique du personnel (DUP) en 2017

SYNTHESE

Partie 1. Données économiques

- **604** laboratoires en 2017 (- **11,5 %** 2017/2016) et **3 627** sites (+ **0,5 %** 2017/2016)
- **5,4 milliards d'euros** chiffre d'affaires de la profession en 2017

Partie 2. Données sociales

- **42 877** salariés au 31 décembre 2017 (+ **1,5 %** 2017/2016)
 - **12 %** sont des hommes et **88 %** des femmes
 - L'âge moyen est de **42,5 ans**
 - L'ancienneté moyenne est de **12 ans**
 - **94 %** sont en CDI, **5,5 %** en CDD et **0,5 %** autres
 - **87,5 %** sont non cadres, **6,5 %** assimilés cadres et **6 %** cadres
 - **77 %** sont à temps plein et **23 %** à temps partiel
 - **32,5 %** sont des techniciens B, **26,5 %** des secrétaires, **12 %** des infirmiers, **8 %** des techniciens A et **21 %** autres
 - **2,2 %** de salariés en situation de handicap
- **10 200** embauches et **9 600** départs en 2017
- **26 000** absences en 2017 soit **714 300** jours d'absence
- **47 %** des salariés ont suivi une formation en 2017



Les chiffres qui comptent